

Vous trouverez la **déclaration liminaire de la CGT** sur notre site via le lien ci-dessous :

<https://31.cgf financespubliques.fr/instances/formation-specialisee-ex-chs-ct/article/declaration-liminaire-formation-specialisee-csal-hygiene-sante-securite>

### **Travail en mode mixte : point sur le plan d'action ANACT**

Une analyse des documents adressés par la direction sur ce point figure dans notre déclaration liminaire. Après avoir une nouvelle fois insisté sur l'absolue nécessité de réelles discussions au sein des équipes pour établir des règles de fonctionnement qui valident une organisation du travail équilibrée et juste pour l'ensemble des personnels (missions télétravaillables, organisation du travail, besoins et dotation du matériel à utiliser en télétravail, le tutorat, les outils collaboratifs choisis...), nous regrettons que **seulement 20 % des services aient formalisé les règles et principes du télétravail...**

Notre intervention s'est ensuite concentrée sur la prévention des risques liés au travail en mode mixte qui doit être la priorité en CSA formation spécialisée.

Pour cela, nous nous sommes basés sur **le guide réalisé par les acteurs de prévention** en décembre 2022 à la demande de la DRFiP 31 dans le cadre des travaux réalisés avec l'ANACT. Ce document constitue un support que tout responsable ou encadrant devrait avoir intégré dans sa façon d'animer son équipe. Nous avons demandé que ce document soit annexé au PV de cette instance.

Ce guide liste des pistes de prévention sur les principaux points, en voici quelques exemples mis en avant par la CGT :

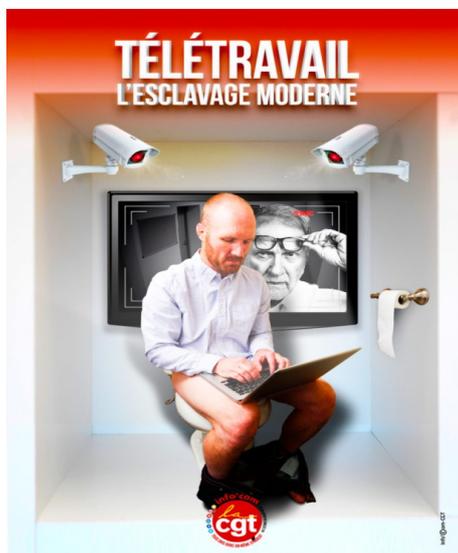
• *"Scinder la vie professionnelle et vie personnelle : maîtriser le temps de travail et rappeler les bonnes pratiques"*. Cela fait le lien avec les réunions et échanges demandés depuis la tenue du CTL de janvier 2021.

• *"Limiter les tâches répétitives sur de longues périodes, la monotonie et la frustration ont tendance à mener à la démotivation. Il est nécessaire de repenser le travail de manière générale et lui donner du sens"*. L'administration ne va pas du tout dans le bon sens sur ce point. Les conséquences du travail au fil de l'eau et sur listes sont déjà bien présentes pour nombre de collègues, la démotivation, le sentiment de ne plus apporter de valeur ajoutée dans l'accomplissement des missions notamment.

• **Privilégier une relation de "confiance** en principe majeur dans les relations entre les télétravailleurs et l'encadrement de proximité".

• **S'ils sont inadaptés ou défaillants, les outils technologiques sont un facteur de stress et d'isolement aggravant** du télétravailleur. Rappelons que la CGT a déposé un droit d'alerte national sur le sujet.

• Sur l'impact sur le collectif de travail, **"le télétravail peut cristalliser les situations de tensions antérieures et parfois même en être un catalyseur"**. Il est nécessaire notamment de *"clarifier le mode de répartition des tâches"* et de *"maintenir des temps d'échanges collectifs et des rencontres physiques"*.



La CGT a demandé la tenue d'une formation en présentiel pour prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS), que les équipements de télétravail soient fournis de façon automatique et non sur demande (téléphone professionnel, écran, fauteuil, ...), que les outils de communication à utiliser soient validés dans la totalité des services. Bref, des règles claires pour tous et partout ! Notre instance doit privilégier et impulser toute action de prévention primaire que ce soit en matière de TMS ou bien de risques psychosociaux (RPS). Il est urgent qu'une sensibilisation à la prévention des RPS à destination des encadrants par



Suite aux mésaventures récentes constatées sur le site de Ranguel par rapport au gestionnaire de fil d'attente (GFA), un contrat de maintenance général pour tous les sites va être mis en place prochainement. La nouvelle disposition des agents dans le SGC reste à définir, nous resterons vigilants quant à l'espace de travail de chacun.



Le dernier plan « à jour »(qui ne nous a donc pas été transmis pour cette réunion) circule déjà dans les alcôves du site. Nous demandons d'ores et déjà qu'il puisse inclure le service SGC, afin que les « chaises musicales » qui sont en cours, en catimini, dans ce service soit effectuée dans la transparence pour tout le personnel et leurs représentants.

**La DRFiP a évoqué, au cours des débats de la FS, une enquête sur la surconsommation de papier hygiénique à la direction. Nous eussions préféré la fourniture d'un dossier complet concernant St-Gaudens ! Élémentaire, mon cher Watson !**

#### Bâtiment B du site de Muret :

**La CGT a demandé que le site de Muret soit mis à l'ordre du jour suite à la visite de site du 3 juillet 2023.**

Depuis de longs mois, les représentantes et représentants CGT des personnels alertent sur les problèmes de ce bâtiment rénové dans le cadre du plan de relance. Pour rappel, ce bâtiment a été rénové dans sa totalité pour y réinstaller le SPF et y installer le CDIF. Suite aux multiples observations faites par les collègues, nous avons demandé une visite du site pour avancer de façon concrète sur le sujet.

#### **Sur la partie CDIF**

**Le bât blesse essentiellement sur la zone accueil** : ce service est supposé ne recevoir que sur rendez-vous, sauf en période de campagne d'information de taxe foncière où la réception des usagers s'effectue en flux au sein du bâtiment A (zone accueil du SIP et du SIE) où un ou deux box d'accueil sont réservés à cet effet en fonction des besoins. Sans tenir compte de cette organisation, une banque d'accueil généraliste avec trois postes de travail permanents et un box d'accueil sur rendez-vous exigü ont été mis en place. **Les agents et les usagers sont une nouvelle fois victimes, à la fois, de la nouvelle organisation des accueils et des espaces de réception non adaptés.**

Le débat qui s'est tenu lors du CSAL FS du 3 juillet est, semble-t-il, passé aux oubliettes. L'été est passé par là... À la question « où en est-on de la réflexion sur le réaménagement de la zone accueil du bâtiment B ? », le représentant de la direction nous répond : on attend le retour du pôle « métiers » pour valider l'organisation de l'accueil !?! **Comment botter en touche, presque un « 50/22 » de circonstance en cette période de coupe du monde de rugby !!!** La CGT reste très attentive sur ce sujet, la direction peut y compter.

#### **Sur la partie SPF**

Les problèmes relevés lors de la visite de site du 3 juillet 2023 et la liste précise dressée lors de l'instance reste, à ce-jour, lettre morte. Pour rappel, présence de **nuisances d'ambiance lumineuse** ou bien **thermique** sur tout un espace de travail, avec mise en place d'un rideau occultant au milieu d'un couloir qui ne donne pas satisfaction. À cela, il faut ajouter le **sol d'un bureau qui s'affaisse**, une **isolation phonique** nécessaire entre deux bureaux, une fenêtre qui ne s'ouvre pas, des stores qui manquent et des portes d'accès au bâtiment qui ne se verrouillent pas... « **La BIL s'en occupe** » nous a-t-on répondu, **sans plus de précisions sur les solutions envisagées pour améliorer les conditions de vie au travail de collègues qui exercent leurs missions dans un bâtiment entièrement rénové.** Des erreurs ont été commises, il est urgent de les réparer !!!

#### Restaurant Place Occitane

Les travaux sont financés par la Centrale et leur durée est estimée à trois mois à compter du mois de décembre. **Durant les travaux, une convention sera passée avec le restaurant de la préfecture qui se situe à proximité de la place Occitane.** La perte financière subie par l'association durant les travaux du restaurant sera compensée.

#### Rue des Lois

La fin des travaux de l'espace innovant est prévue au 7 novembre 2023.

## Budget

Le point d'achoppement a été le **financement de la réparation de la porte du garage du CFP de Colomiers** (un des « rossignols » de l'instance depuis de nombreuses années). Compte tenu du nombre astronomique de réparations déjà effectuées, nous étions favorables à son remplacement. Mais, une fois encore, le caractère d'imputabilité à l'hygiène, la sécurité et aux conditions de travail ne saute pas aux yeux dans ce genre de financement. **Après une demande d'interruption de séance de la CGT, une position commune a été présentée par la « parité syndicale » : l'intégralité de la dépense sera financée par le budget 2023 de la FS, pour que les collègues puissent recouvrer rapidement l'usage serein du parking souterrain. Toutefois (et pour des raisons de facilitation du paiement de la dépense via Chorus), la DRFiP 31 prendra en charge le financement d'une dépense programmée par la FS (casques téléphoniques) , à hauteur de la moitié du coût du portail. Nous y veillerons avec attention...**

## Questions diverses

### Nos propositions :

- Nous proposons qu'un **retour d'expérience sur la dernière campagne IR** soit réalisé rapidement. Les conditions honteuses de l'accueil du public ne doivent pas être renouvelées, ainsi que les conditions de vie au travail très dégradées pour les agents, un service public de piètre qualité et discriminant pour les contribuables. Nous avons atteint les limites de l'exercice d'une application aveugle des notes nationales sur l'organisation de l'accueil. La copie est à revoir en y travaillant avec les agents.
- Dans le cadre de l'étude immobilière Toulouse et Balma, nous proposons qu'un **plan d'action sur l'archivage** soit établi par la direction avec l'expertise et les moyens nécessaires pour l'effectuer avant la fin 2024.
- Des **capteurs de CO<sup>2</sup>** ont été financés pendant la période covid par le CHSCT. Ces capteurs ont été disposés dans des salles de réunion : la CGT propose de les positionner dans des espaces de travail afin de vérifier la qualité de l'air dans ces espaces.
- Des **cendriers récupérateurs de mégots** ont été installés à la cité administrative : ceux-ci présentent le double avantage de ne récupérer que les mégots, ce qui évite les feux de papier récurrents que l'on peut voir avec des cendriers traditionnels, et permet un recyclage de ces mégots. Nous proposons une généralisation de leur installation sur l'ensemble des sites.

### Nos demandes :

- **SIE de Muret** : nous demandons une réfection des toilettes réclamée depuis 2022. Le bâtiment a été entièrement rénové, sauf cet espace. La direction s'est engagée à le faire.
  - Des **bornes électriques** ont été installées sur plusieurs sites du département : nous réitérons notre demande de communication, déjà faite le 3 juillet.
  - Nous demandons pour la énième fois un **recensement concernant les espaces dédiés au personnel de ménage**. Cela a son utilité en période d'étude immobilière. Il est temps d'agir sur ce point par respect pour cette catégorie de personnel.
- Nous avons alerté la direction sur 3 sujets : la nécessité d'agir sur les **dysfonctionnements de chauffage et climatisation à Rangueil**, de procéder aux travaux de réfection suite aux **infiltrations à Luchon** et de régler le problème de **salubrité de l'espace accueil de proximité de Salies**.

### Prochain rendez-vous :

Formation spécialisée le **10 novembre 2023**

#### **Vos représentants CGT CSAL en Formation Spécialisée**

*Nathalie Crozet, Estelle Mollo-Gene, Emmanuelle Planque,  
Stéphane Boy, Daniel Authier et Jean-Marc Servel  
Expert : Julien Maurel*

